

V.

Cabet, autre fondateur de secte, avait ouvert au centre de Paris, dans la rue Saint-Honoré, un club où il gouvernait sept ou huit mille âmes. c'était le poète du communisme. Il avait rêvé une Salente chimérique qu'il appelait *Icarie*. Là, toutes les inégalités, toutes les indigences, toutes les aspérités même du travail devaient disparaître dans une organisation fantastique dont les éléments n'étaient que des hypothèses incohérentes fournies par une imagination peu riche même en idéalités.

Fils d'un artisan de Dijon, élevé pour la magistrature, député de sa ville natale en 1830, retombé de la politique par son expulsion de la Chambre en 1834, proscrit en Belgique, rentré à Paris après sa peine, Cabet s'était rejeté dans le sein du prolétariat d'où il sortait, pour y chercher un point d'appui à ses idées et à son action. La partie la plus souffrante et la plus ignorante des ouvriers de Paris s'était attachée à ses doctrines. Les délires sont le produit et la consolation des extrêmes souffrances. Cabet était le philosophe et le grand prêtre de cette religion du bien-être. mais cette religion était sans Dieu. La satisfaction des purs instincts matériels combinés mécaniquement dans un ordre inverse de tout ordre social connu, était tout ce système. c'était

le culte non sanglant, mais le culte grossier de la vie alimentaire. L'idée manquait à ce monde comme la divinité. Cabet, avant la révolution de Février, était venu souvent entretenir Lamartine de son utopie. Lamartine ne l'avait pas caressé. il lui avait rudement prédit que le sol de la France se soulèverait de lui-même contre l'expérience de ces chimères, et que le communisme s'engloutirait dans le premier sillon qu'il tenterait d'usurper. il lui avait conseillé de ne pas attendre ce jour d'insurrection contre l'impossible et de résumer sa pensée dans une colonisation régulière et légale de défrichement dans les forêts du Nouveau-Monde.

« Vous commenceriez ainsi par une association
« de planteurs à l'abri d'une civilisation proprié-
« taire qui vous protégera contre vos propres
« anarchies comme elle protège les *quakers*, et puis
« la propriété s'introduira d'elle-même dans votre
« colonie agricole, et si la chimère vous trompe,
« la terre au moins nourrira vos malheureux secta-
« teurs ! »

Cabet avait saisi cette idée il allait transplanter ses systèmes en Amérique où il sollicitait une concession. La République l'avait surpris encore à Paris. Sa secte croyait y voir la réalisation de son association sur le sol de la patrie. Cabet la soutenait dans ses espérances et la contenait dans l'ordre et dans le respect des personnes et des propriétés.

Loin de prêcher l'insurrection à ses adeptes, il leur prêchait la patience et l'horreur de l'anarchie. Il se flattait, disait-on, de conquérir par son ascendant sur cette partie du peuple, cette part de dictature populaire qu'une révolution rapproche de toutes les mains.

VI.

D'autres clubs, gouvernés par des hommes moins connus jusque-là, rassemblaient, occupaient, agitaient tous les soirs les quartiers populeux de Paris. Le club des Quinze-Vingts et le club de la Sorbonne préoccupaient davantage les hommes d'État du gouvernement. Ils remuaient les masses les plus oisives, les plus nombreuses et les plus irresponsables des quartiers du travail. Le ministre de l'intérieur y avait des agents qui rendaient compte tous les jours au ministre de l'esprit de ces réunions populaires. Lamartine les faisait surveiller de son côté. Il neutralisait leurs mauvaises tendances par des tendances contraires hautement favorisées, et par des inspirations communiquées à leurs orateurs contre les suggestions des anarchistes, des communistes et des agitateurs étrangers.

Ces agitateurs étrangers inspiraient les plus graves inquiétudes au gouvernement. Paris se remplissait de réfugiés polonais, de conspirateurs belges, de démagogues allemands, de patriotes

italiens, réveillés ou accourus à l'explosion d'une révolution dont ils espéraient faire un foyer européen d'incendie pour le continent tout entier. Huit jours après la révolution, il y en avait plus de quinze mille à Paris. Les Italiens, peuples plus intelligents et plus naturellement politiques, ne causaient aucun embarras au gouvernement. ils ne tentaient pas de jeter l'anarchie contraire à leur nature dans une république naissante dont ils embrassaient avec espérance le berceau. Cette République devait tôt ou tard, si elle était bien dirigée, grandir à leur profit, et étendre sur eux une influence salutaire et une protection légitime du haut des Alpes.

Mais les Belges fermentaient. leurs émissaires étaient liés par des complots antécédents avec quelques-uns des hommes secondaires qui entouraient le gouvernement. ils formaient sourdement avec eux des plans d'insurrection républicaine en Belgique. ils se promettaient d'entraîner la France malgré elle dans des invasions qui après avoir indirectement allumé le feu à Bruxelles, l'étendraient aux provinces rhénanes, et en fomentant ainsi la guerre universelle assureraient en France même le triomphe de la guerre de la démagogie.

Les Irlandais unis aux chartistes anglais se précipitaient sur le continent et cherchaient des com-

plicités insurrectionnelles en France, à la fois parmi les démagogues au nom de la liberté et parmi les chefs du parti catholique au nom du catholicisme.

Les Allemands réfugiés des provinces rhénanes, du Wurtemberg, de la Bavière, du grand-duché de Bade, appelaient en masse ceux de leurs compatriotes qui avaient conspiré avec eux dans ces différents pays pour recruter et organiser à Paris et à Strasbourg un noyau d'émigration républicaine prêt à passer le Rhin sous l'autorité apparente du nom français, et à engager ainsi la République dans une guerre de propagande contre l'Allemagne constitutionnelle.

Le Polonais, enfin, peuple expatrié qui prend pour patrie l'univers et qui porte dans toutes ses patries d'adoption les vertus et les vices de ce grand et malheureux peuple. L'héroïsme, la turbulence et l'anarchie remuaient jusqu'au délire la population de Paris. la France, devait sans doute beaucoup à cette brave nation en ruine, mais elle ne lui devait pas sa politique et la rupture de la paix du monde.

Les Polonais n'exigeaient pas moins du gouvernement. Ne pouvant l'obtenir du gouvernement, ils prétendaient l'arracher au peuple. Pendant les dix-huit années qui venaient de s'écouler, les Chambres françaises plutôt contraintes que convaincues avaient formulé à l'ouverture de chaque

session un vœu stérile pour la Pologne. Les vœux d'un grand peuple sont des dérisions, quand ils ne sont qu'une voix sans geste. La France ne pouvait atteindre à la Pologne que par la main de l'Allemagne. et dans un remaniement général du continent. des comités polonais s'étaient formés, les uns émus d'une noble pitié pour ces exilés de la liberté, les autres pressés d'exploiter au profit de leur nom personnel la popularité attachée au nom de la Pologne.

VII.

Forts de cet appui, les réfugiés polonais soufflaient le feu de la guerre dans les clubs et formaient eux-mêmes des clubs plus incendiaires que les clubs français. quelques-uns abusaient de l'hospitalité pour mettre le feu à l'asile que la France leur prêtait. ils se servaient des subsides de la France pour l'agiter et l'entraîner à des émeutes et à des anarchies. La société polonaise secrète, dont la police du gouvernement percevait les conciliabules, reprenait à Paris la langue et les traditions de 1793. Le nom de Lamartine surtout y était voué toutes les nuits à l'exécration et à la justice des sicaires comme celui de l'homme qui résistait le plus inflexiblement aux trames des démagogues étrangers contre la nouvelle République. on voyait

poindre dès ces premières semaines le plan et le crime du 15 mai suivant.

Les autres Polonais réfugiés suivaient les inspirations patriotiques du prince Czartoriski et des autres chefs et généraux réfugiés. leur conduite était digne du respect qu'ils portaient à leur cause et à la France. ils se contentaient de tourner leur regard vers leur pays et de demander la liberté de retourner y mourir pour leur indépendance aussitôt qu'une porte leur serait ouverte pour y rentrer.

Cependant l'Europe paraissait suspendue entre la terreur que lui inspirait la révolution de Paris et l'espérance de possibilité de paix que lui permettait de conserver le manifeste du gouvernement provisoire. le ministre d'Amérique avait reconnu le premier la République française en devançant les ordres de son gouvernement et au seul titre de conformité d'institution. La Suisse, que la révolution française fortifiait d'un poids immense contre la pression presque violente de l'Autriche, montrait des dispositions moins favorables. le ministre des affaires étrangères s'étonnait de voir la république française moins saluée à Berne qu'à Berlin. il ne pouvait se dissimuler que cette froideur de la Suisse pour laquelle la France venait de montrer tant de chaleur dans les dernières discussions parlementaires, tenait peut-être à cet égoïsme des démocraties mercantiles qui calculent plus qu'elles

ne sentent. il était évident que la Suisse, placée par la géographie entre l'Allemagne et l'Italie, craignait d'être agitée par ce contact et d'être forcée de dépenser son repos, son or et son sang pour la cause d'autres indépendances que la sienne. Lamartine, qui méditait une prochaine triple alliance de la France républicaine, de l'Italie constitutionnelle et de la Suisse fédérale pour soutenir au besoin le poids du Nord, fut amèrement déçu et profondément humilié pour la liberté de l'attitude de la Suisse. elle ne fit néanmoins aucun acte de désaffection à la France, et reconnut officiellement la République.

VIII.

Les courriers qui arrivaient successivement de toutes les parties de l'Europe annonçaient partout l'acceptation du manifeste comme base d'une politique incontestée et comme type du caractère que la nouvelle République française voulait affecter dans le monde. les ambassadeurs et les ministres de toutes les puissances reçurent ordre de leur gouvernement de continuer à résider à Paris et d'entretenir des rapports officieux et cordiaux avec le ministre des affaires étrangères de la République. Ces rapports que les circonstances multipliaient, donnaient lieu à des communications fréquentes entre

les ambassadeurs et le ministre des affaires étrangères. Ces entretiens, dans lesquels le ministre manifesta sans voile et sans arrière-pensée les intentions hautement républicaines, mais loyalement inoffensives du gouvernement, contribuèrent puissamment au maintien de la paix. en l'absence de notes diplomatiques que la cessation de rapports officiels rendait impraticables. Le cabinet des affaires étrangères était un congrès permanent et préparatoire, une négociation directe avec toutes les cours à qui les ambassadeurs transmettaient les paroles et les vues échangées entre eux et le ministre de la république. Ces négociations verbales entre hommes qui s'interrogent et s'ouvrent leur cœur, sur le théâtre même des événements, avancent plus de choses que des notes échangées à distance pendant des années de négociations. le papier n'a pas de cœur. la parole en a. le cœur est pour quelque chose même dans la négociation des grands intérêts des empires.

IX.

Dès que le ministre des affaires étrangères eut la certitude des dispositions favorables de ces gouvernements, il nomma les ambassadeurs et les ministres de la République. M. d'Harcourt, ancien pair de France, homme d'une dignité personnelle égale à son grand nom, fut nommé ambassadeur à

Rome. Ce choix quoique très-libéral n'avait rien de révolutionnaire. il annonçait à la vieille aristocratie française, aux hommes religieux en France et au souverain pontife que la République voulait traiter le chef spirituel du catholicisme avec le respect qui appartient au représentant d'une grande partie des consciences. le pape de son côté assurait par l'organe de son ministre à Paris qu'il ne faisait pas acception de gouvernement. ses paroles étaient des bénédictions et non des anathèmes contre la République. Le gouvernement français répondait avec franchise à ces ouvertures, lui avouait que la tendance de la République était la séparation plus ou moins rapprochée du temporel et du spirituel, la suppression de l'intervention de l'État dans l'administration et dans le salaire des cultes, mais il lui garantissait en même temps que la République éminemment religieuse d'inspiration. ne ferait cette grande et nécessaire transformation qu'après avoir pourvu à l'existence des ministres des cultes au service des églises et des consciences en organisant l'association libre des fidèles pour leurs besoins religieux. Cette transformation du salaire de l'État en salaire libre des associés pour leur culte ne s'opérerait que par voie d'extinction des ministres des différentes communions. la foi devait y gagner en pureté, les croyances individuelles en liberté, le budget des consciences en